

2020 -2030 Une décennie d'action

# DevHaïti<sup>©</sup>

*Le Magazine du développement*

## (Ré)concilier Économie et Environnement



#48

**Une production:**



**Ont contribué à ce numéro:**

**Kattia JEAN FRANÇOIS, Milo MILFORT, Melissa PHILIDOR, Lovensky SALOMON, Johnny JOSEPH, Kesner PHAREL, Patrick SAINT-PRÉ, Dieudonné JOACHIM, Claudine ANDRÉ, Bélonny BIEN-AIMÉ.**

## Chez nous, il est temps de (ré)concilier l'économie et l'environnement

Haïti ne fait pas partie des pays qui polluent le plus la planète. Avec une économie rachitique et qui peine à s'industrialiser, notre pays est à des années lumières de figurer sur la liste des grands pollueurs du monde. Nous ne sommes pas pour autant un bon élève en matière de protection de l'environnement. Notre gestion catastrophique des ressources en eau, la coupe effrénée des arbres, l'insalubrité de nos rues, la multiplication des constructions anarchiques, l'usage abusif du plastique et d'autres objets non biodégradables en sont la preuve.

Le fait qu'Haïti figure parmi les pays les plus pauvres de la planète n'explique en rien notre rapport problématique avec l'environnement. Au contraire, cela a accentué notre pauvreté. La destruction de l'environnement nous appauvrit. Nos côtes, exploitées sauvagement, pourraient être des lieux de prédilection pour des touristes locaux et étrangers. Une alternative au charbon de bois, au sachet en plastique, aux assiettes et gobelets en «foam» pourrait par exemple permettre de créer des emplois et augmenter les recettes de l'Etat. Si et seulement si l'Etat et le secteur privé avaient compris la nécessité de travailler ensemble en ce sens.

On peut dire autant pour d'autres problèmes environnementaux auxquels le pays fait face. Une meilleure gestion des déchets pourrait permettre la création de beaucoup d'emplois. Cela pourrait contribuer à la création de richesses. La production locale de contenants biodégradables en lieu et place de l'importation des sacs en plastique pourrait être aussi bénéfique à l'environnement et à l'économie. Notre secteur artisanal pourrait en être le grand bénéficiaire.

Il ne s'agit aucunement ici de demander ni à l'Etat ni au secteur privé des affaires d'inventer la roue dans la mesure où nos voisins les plus proches ont déjà donné l'exemple. Nous n'avons qu'à suivre la voie tracée en matière de conciliation entre économie et environnement.

En Haïti, l'économie ainsi que l'environnement se trouvent au haut de la liste des urgences. Nous sommes parmi les plus pauvres du monde parce que nos principaux indicateurs économiques sont au rouge. Nous sommes aussi l'un des pays le plus vulnérable aux catastrophes naturelles. Cela sous-tend que tout est à construire ou à reconstruire ici dans ces deux domaines. Il est temps de trouver la bonne formule pour mettre l'économie au service de l'environnement et vice-versa.

Haïti a besoin de fortifier son économie mais, au moment où le débat sur la lutte contre le changement climatique s'accroît, nous avons l'impérieuse obligation de concilier l'économie et l'environnement. Notre survie en tant que peuple en dépend grandement. Il faut le dire haut et fort à l'Etat, au secteur privé des affaires et aux différentes entités de la société civile.

# Un dialogue haïtien sur les rapports entre l'économie et l'environnement

«Réconcilier l'économie et l'environnement : enjeux et perspectives pour Haïti », c'est autour de ce thème que les économistes Emmanuela Douyon, Etzer Emile, Camille Chalmers et Thomas Lalime ont discuté, le dimanche 5 juin 2022, lors d'un débat tenu à l'initiative du ministère de l'Environnement (MDE) et l'Organisation des Nations Unies (ONU), avec l'appui du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE), BANJ et Haïti Climat à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement. Le débat a été diffusé sur la Plateforme Zoom et les pages Facebook de BANJ, Haïti Climat et ProFin TV.



De gauche à droite: Marc Alain Boucicault (modérateur) et Camille Chalmers (économiste), un des intervenants  
Photo crédit: Banj

Dans ses propos d'introduction, le représentant du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE) en Haïti, Fabien Monteils, a essayé d'établir des corrélations entre Environnement et Économie à travers le monde. «Il n'y a pas d'économie sans environnement favorable», indique-t-il, soutenant que le monde est confronté à trois grandes crises environnementales. La première crise est climatique, car on est aujourd'hui à plus de 1,1 degré de réchauffement climatique par rapport à l'ère préindustrielle. Une situation qui crée un dérèglement général au niveau du climat.

«C'est un dérèglement qui met à mal nos systèmes de production au niveau alimentaire. Chaque émission de gaz à effet de serre, chaque dixième de

degré additionnel produit des dérèglements et impacts de manière exponentielle et non pas linéaire», laisse entendre M. Monteils. Il a par ailleurs souligné que la dégradation de l'environnement est un message important à comprendre puisqu'on atteint aujourd'hui des limites de dégradation qui font que les impacts sur nos sociétés et nos économies ne sont pas linéaires. Le deuxième souci, c'est qu'on s'approche de plus en plus «vers une situation de non-retour parce qu'on a des risques d'emballement du phénomène climatique».

L'objectif, selon lui, est de conserver l'augmentation en dessous de 2 degrés voire idéalement autour de 1,5 degré. «Objectif essentiel pour garder le climat sous contrôle et éviter cette perte de contrôle

total», pense-t-il. Haïti est extrêmement vulnérable au réchauffement climatique. «Il se place d'ailleurs au 3e rang mondial en termes de vulnérabilité de par sa très forte exposition et au manque de capacité pour faire face à ces chocs», rappelle le responsable du PNUE en Haïti.

On estime qu'en 2010, sur une moyenne glissante sur 20 ans, l'impact économique des désastres de type climatique était de 100 millions de dollars par an en Haïti. Donc, chaque année, 100 millions de dollars d'impacts sur l'économie haïtienne par les phénomènes climatiques. «En 2020, on est passé de 100 millions à 400 millions. On est sur une tendance d'accélération et d'intensification de ces impacts-là. Donc, la situation est relativement préoccupante», continue-t-il. Pour lui, la situation d'Haïti est assez particulière. Le problème qu'on a en Haïti, c'est la dégradation majeure de l'environnement, admettant qu'en Haïti, on n'est pas sur une problématique de surconsommation des ressources.

La bio capacité d'Haïti est de 0,63 hectare par an inférieur au 2,8 hectares au niveau global. La bio capacité d'Haïti est de 0,25 hectare par an. Car, là où un habitant de la terre pris globalement consomme deux fois les ressources mondiales, un Haïtien consomme en Haïti 2,6 fois les ressources que son pays peut lui procurer. «On n'est évidemment pas sur une problématique de surconsommation en Haïti mais on est sur une problématique de dégradation de l'environnement expliquant que cet environnement n'est plus capable d'apporter les éléments requis qui peuvent soutenir la population haïtienne», estime M. Monteils.

Accumulation de richesses au détriment de l'environnement

Plus l'environnement se dégrade, plus les opportunités économiques baissent et plus l'économie sera amenée à baisser. Et plus de manière générale, se développe l'économie, plus elle va avoir des impacts sur l'environnement, selon le responsable du PNUE, croyant fermement que l'environnement est intimement lié à l'économie au point si vous investissez 1 000 gourdes dans l'environnement, vous créez 10 000 gourdes de richesses économiques, selon des études de l'IPBS sur le rapport entre coûts et opportunités quand on investit dans l'environnement.

Pour Camille Chalmers, professeur d'économie à l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) depuis les années 80, dirigeant de la Plateforme Haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif (PAPDA) et de divers réseaux altermondialistes, quand on parle de réchauffement climatique, de dérèglement climatique et d'une crise écologique, «nous sommes en présence d'une crise civilisationnelle, une crise très profonde, une crise qui remet en question les paradigmes fondamentaux de l'organisation de la vie et de l'organisation de la société». Car le capitalisme s'est construit sur un ensemble de fractures entre l'individu et la communauté, où l'individu est vu comme séparé de sa communauté avec des ambitions d'accumulation de richesses et de biens matériels.

«Le capitalisme s'est construit dans une fracture entre la société et l'environnement. On est dans un cadre où nous comme individus nous avons à notre disposition une planète avec laquelle nous pouvons faire ce que nous voulons, gaspiller, détruire, ne pas penser aux générations futures, etc.», a-t-il dit, ajoutant que nous avons eu une troisième fracture qui est entre homme et femme. La quatrième fracture extrêmement dramatique est la fracture coloniale. Selon Camille Chalmers, aujourd'hui, nous sommes obligés de reconcevoir notre mode d'habiter la terre. Il faut que nous concevions la terre différemment d'un navire négrier où nous avons des gens dans la cale du navire.

«Il faut un navire justement où c'est un monde interconnecté, un monde de dialogue entre les différentes civilisations et un monde où nous sommes justement conscients de la nécessité de faire un saut dans la conception de notre manière de vivre et dans la conception de notre manière de produire des richesses», reconnaît le professeur. Aujourd'hui, nous sommes obligés de repenser le monde, de repenser l'économie, de repenser les rapports entre économie et environnement. Et, on est obligé de s'éloigner de la formule de Kuznets - des rapports entre intensité énergétique et développement. «On est obligé de s'éloigner d'une vision productiviste où l'important, c'est la production de richesses financières et tout ce qui est au-delà est vu comme des externalités. Il faut cesser de penser l'économie dans un rapport où l'objectif central c'est la produc-

tion de richesses financières», soutient M. Chalmers.

### **Impacts du comportement de certains acteurs économiques sur l'environnement**

Pour sa part, l'économiste Emmanuela Douyon, spécialiste en politique publique, estime qu'on est face à des industriels, des investisseurs et des producteurs se trouvant dans une course effrénée pour créer de la richesse, obtenir du profit et pour avoir de l'avance. Plus on innove, plus il y a ce besoin pour plus de ressources et de moyens pour continuer à avoir certaines avancées. Il y a la compétition, l'augmentation du niveau de consommation. «Plus la science se développe, plus on crée. Plus il y a une demande pour les ressources naturelles. Si on continue à endommager la planète, si on continue avec l'érosion de la biodiversité, la pollution, le dérèglement climatique, est-ce qu'on ne va pas arriver à un point où notre existence même est menacée?», se questionne l'économiste alors que les activités économiques importantes pour nous seront aussi menacées.

Heureusement, estime-t-elle, cette pensée dominante n'est pas unique et qu'il y a quand même des alternatives.

Thomas Lalime, journaliste, PHD en économie et auteur, se demande pourquoi aujourd'hui faut-il concilier l'économie et l'environnement ? Selon lui, il y a des dangers environnementaux qui sont liés à la croissance économique. Mais en même temps aussi, la croissance économique est d'ailleurs présentée comme un objectif ultime. «Une augmentation considérable du taux de croissance économique réduit de façon significative le taux de pauvreté. Donc, quelque part, on a besoin de la croissance économique. Mais parallèlement, on sait aussi que cette croissance économique peut conduire à l'épuisement de certain nombre de ressources comme le charbon et le pétrole. Cette croissance économique conduit à la détérioration de l'environnement, la qualité de l'air, l'eau qui devient rare.

«On fait face à un grand dilemme entre ce besoin de croissance, notamment dans les pays pauvres, pour réduire la pauvreté et en même temps les externali-

tés, les conséquences négatives qui sont liées à cette croissance», soutient-il rappelant l'existence d'une fracture environnementale entre les pays pauvres et les pays riches. Pour lui, il faut être très clair là-dessus, la façon dont l'environnement intègre la réflexion économique des pays occidentaux est très différente de la façon dont cette variable doit intégrer la réflexion économique en Haïti.

La raison est simple. La croissance économique détériore la qualité de l'environnement automatiquement, cela pose un problème de responsabilité pour ces pays qui ont eu un taux de croissance très élevé au cours des 30 et 50 dernières années. Ces pays ont contribué énormément à détériorer l'environnement universel. Un décompte fait par l'économiste Thomas Lalime entre 2011 et 2021, révèle qu'en moins de 12 ans, l'économie haïtienne a enregistré des dommages de plus de 10 milliards de dollars américains de pertes liées aux catastrophes naturelles. Le séisme de 2010 a coûté à l'économie haïtienne des pertes de plus de 7,8 milliards de dollars américains sans considérer les pertes en vies humaines. L'ouragan Matthew a coûté à l'économie du pays plus de 2,5 milliards en 2016. En août 2021, avec le dernier séisme, c'est plus de 1,5 milliard.

«Pour un pays doté d'un budget inférieur à 2 milliards de dollars et qu'on enregistre des pertes aussi élevées, ces facteurs environnementaux nous mettent dans une certaine trappe de sous-développement. Même si on arrive à faire un effort considérable en termes de création de richesses, du jour au lendemain, on se retrouve à la case de départ. On doit en tenir compte si notre objectif c'est d'améliorer les conditions de vie de la population en général», a estimé Thomas Lalime.

De son côté, l'économiste Etzer Emile se demande à quoi ça sert d'augmenter la richesse financière si notre existence est de plus en plus menacée. Les crises politiques et catastrophes naturelles retiennent en otage la croissance économique, constat relevé à la suite d'un travail effectué sur les assurances des catastrophes naturelles sur les 40 dernières années. Plus loin, se pose une question: est-ce que la croissance économique est incompatible avec la protection de l'environnement? Non,

répond-il. Mais il faut admettre qu'une logique capitaliste extrême axée sur la maximisation des profits sera difficile telle quelle.

«Il faut produire de la richesse autrement», préconise-t-il, tout en appelant à repenser l'économie. «La

logique classique voit l'écologie comme une contrainte, un coup supplémentaire auquel l'entreprise aura à faire face dans la recherche d'efficacité financière».

## Juin: mois de l'Environnement en Haïti

*Le ministre de l'Environnement, James Cadet, a procédé, au local dudit ministère, le premier juin 2022, au lancement officiel du Mois de l'Environnement, autour du thème «Une Offrande à la terre nourricière» / «Onè respè pou manman latè».*

«Inauguration de trois kiosques environnementaux de contrôle et transit des déchets dans trois marchés publics, inauguration de deux bibliothèques vertes, parution du premier magazine environnemental du MDE "Kalson Wouj Magazine", lancement du programme Eco-Génie ainsi que la campagne de reboisement baptisée Eco-Challenge, conférences-débats» sont en autres activités annoncées par le numéro un du MDE, M. James Cadet, à l'occasion du lancement du Mois de l'Environnement.

Selon M. Cadet, ces activités doivent aider le ministère à adresser la problématique des terres haïtiennes supportant un ensemble d'écosystèmes en voie de dégradation.

Par ailleurs, le MDE a célébré le 5 juin 2022 à l'Hôtel Ritz Kinam la journée mondiale de l'Environnement autour du thème «Une seule Terre» en présence d'officiels du gouvernement, des diplomates, des représentants d'institutions internationales, des fonctionnaires de l'administration publique, des cadres du dit ministère, des représentants de la société civile et des médias.

«[...] sommes-nous convaincus au niveau du gouvernement, que les problèmes environnementaux surgissent comme autant d'injonctions pratiques,



**James CADET**

Ministre de l'Environnement

sous la forme de risques à conjurer dans l'urgence», s'est alarmé le numéro un du ministère dans son discours.

Le ministre James Cadet a par ailleurs mentionné le «Dialogue haïtien sur l'économie et l'environnement» qui s'est déroulé en parallèle à la célébration de la journée de la Terre sur le thème «Réconcilier l'économie et l'environnement : enjeux et perspectives pour Haïti» avec l'intervention des économistes Emmanuela Douyon, Etzer Emile, Camille Charlmers et Thomas Lalime. Depuis 1971, selon les propos de M. Cadet, c'est en moyenne 2% du PIB du

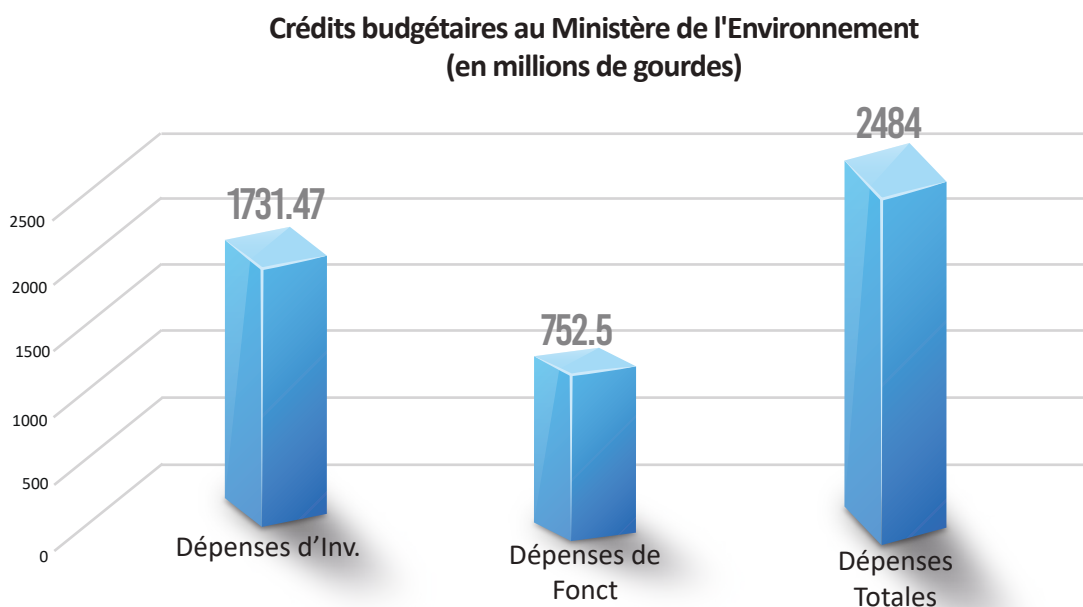
pays qui s'envole chaque année, en raison des catastrophes naturelles. « [...] sachez qu'il nous faudra mobiliser plus de 2 milliards de dollars dans le cadre du Plan de Relèvement Intégré de la Péninsule du Sud (PRIPS) », a souligné le ministre.

L'événement a pris fin avec une exposition de l'œuvre du brillant environnementaliste, le photo-

graphe René DUROCHER. Plusieurs espèces d'oiseaux – majoritairement endémiques –, de reptiles et d'insectes ont été présentées à l'assistance afin de mettre en exergue la beauté et la richesse de notre biodiversité sévèrement menacée.

*Woo-Jerry Mathurin*

## 1,2% du Budget 2021-2022 consacré à l'Environnement...



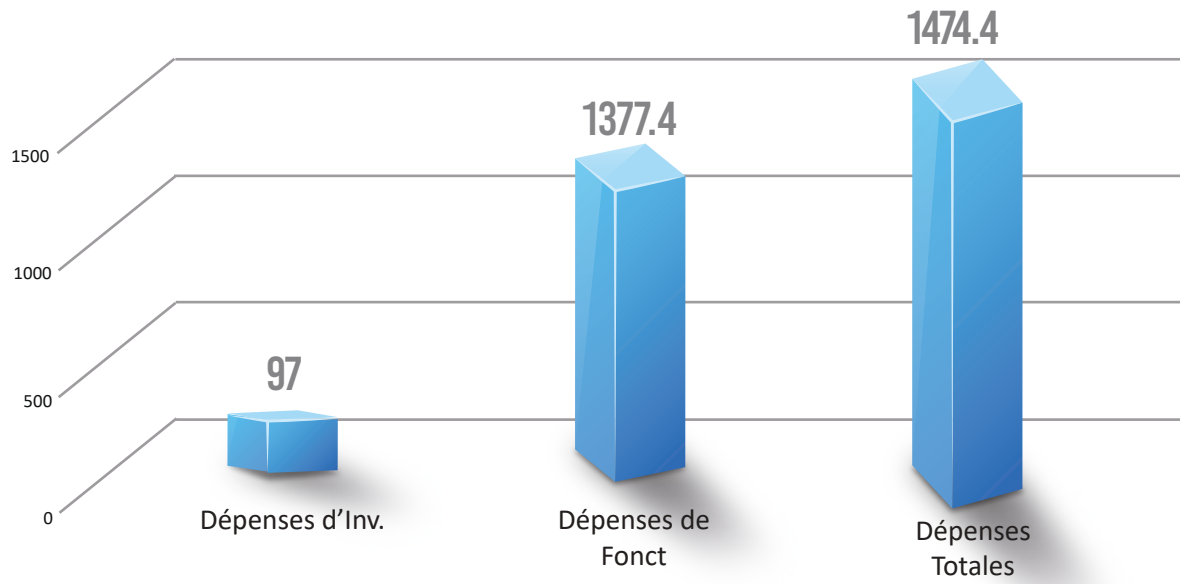
Source: Budget 2021-2022

**D**ans le budget en cours d'exécution, l'environnement est relégué au second plan. En effet, seulement 1.2% de l'enveloppe total du budget 2021-2022 est alloué au ministère de l'Environnement (MDE). Le budget du MDE est de 2.85 milliards de gourdes (MG), sur un budget total de 210.6 MG. Seulement 752 550 000 gourdes, soit 30.29% du budget du MDE, sont allouées au poste de l'investissement tandis que 1.74 MG est 69.71% sont alloués au poste de l'investissement. L'environnement reste peu valorisé dans le choix public haïtien pendant que le pays fait face à d'énormes défis environnementaux qui font obstacles à son développement.

Nous ne pouvons pas parler de l'environnement sans mentionner l'eau potable et l'assainissement. Ces deux postes sont très dépendants d'un environnement sain quand nous savons que leurs approches de gestion y sont totalement intégrées. Dans le budget l'eau et l'assainissement disposent d'un budget de 1.75 MG soit 0.7% du budget. Les dépenses d'investissement représentent 93.4% du budget de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) tandis que les dépenses de fonctionnement comptent pour 6.6%.



## Crédits budgétaires de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) (en millions de gourdes)



Source: Budget 2021-2022

D'autres ministères ou organismes interviennent dans la gestion de l'environnement en Haïti à travers le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et le Ministère de l'Intérieur et des

Collectivités Territoriales (MICT). En somme, nous pouvons conclure que le budget 2021-2022 est une autre preuve l'environnement est loin d'être une priorité dans un contexte où le pays fait face à de véritables trappes en termes de catastrophes naturelles.

# Environnement: le carnet de Fabien Monteils, patron du bureau du PNUE en Haïti

*Nourrissant une passion pour l'environnement et le développement durable, Fabien Monteils a posé ses valises en Haïti pour la première en 2019 et, a vite été conquis par le pays et son peuple. Ce grand voyageur, ayant roulé sa bosse un peu partout sur plusieurs continents, s'est confié à notre rédaction pour le plus grand plaisir de notre lectorat à qui l'occasion est offerte pour faire plus amples connaissances avec cet autodidacte qui n'est autre que le représentant du Bureau du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE) en Haïti.*



## Fabien Monteils

Représentant du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE)

### DevHaïti: Pouvez-vous, M. Fabien Monteils, en peu de mots, vous présenter pour nos lecteurs?

**Fabien Monteils:** Je suis arrivé en Haïti en septembre 2019 en tant que Représentant du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE). J'ai une affection particulière pour Haïti et les Haïtiens, sans doute du fait de mes propres origines créoles, mais de l'autre côté de l'Afrique, de l'île de la Réunion, où j'ai vécu 4 ans. Je suis diplômé en gestion et en relations internationales, et j'ai commencé ma carrière dans le monde du conseil en organisation et en finance pour un cabinet parisien. Ma passion pour l'environnement et le développement vient du plus profond de mon enfance et de ma personnalité, mais je suis un autodidacte dans le domaine. Je n'ai aucun diplôme dans le domaine, et je me suis formé tout seul sur le terrain en créant deux ONG et en m'engageant pendant des années comme

bénévole, par exemple pour la préservation du milieu marin en Indonésie. Je suis entré aux Nations Unies en 2009, et j'ai essentiellement travaillé pour le PNUD, sur le programme ONU-REDD en coopération avec la FAO et le PNUE, ainsi qu'avec la Banque Mondiale. Mes missions alliant environnement et développement m'ont amené à travailler depuis 15 ans à Madagascar, en République Démocratique du Congo, et comme conseiller régional auprès d'une dizaine d'autres pays africains. Avant Haïti, j'ai travaillé pendant plus de trois ans au Vietnam.

**DH: Cette année 2022 ramène les 50 ans du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE), en regardant dans le rétroviseur, qu'est-ce qui vous vient en tête en premier? Un souvenir? Un regret, peut-être?**

**FM:** Le sentiment qui me vient spontanément est une immense frustration. Voilà 50 ans que le PNUE

a été créé, et pourtant on n'a jamais été aussi proche du précipice. Les crises environnementales atteignent des proportions dramatiques, et non seulement nous ne sommes pas encore engagés en tant que système dans une voie convaincante, non seulement notre fenêtre de réponse se referme très vite, mais en plus nous fleurtons avec des phénomènes d'emballement (appelés boucles de rétroaction) qui menacent de mettre le dérèglement climatique et d'autres crises planétaires comme l'effondrement de la biodiversité hors de contrôle.

Difficile de se satisfaire d'un tel bilan. Mais ce n'est pas le seul bilan du PNUE. C'est celui de notre système mondialisé. Le PNUE n'est qu'un acteur, doté d'un mandat et de ressources bien trop limités au regard des enjeux, et lui-même inséré dans un ensemble de dogmes et de rapports de force très contraignants qui n'ont pas permis d'imaginer et d'orienter notre système vers un avenir plus désirable.

Je me souviens d'être arrivé à la fameuse «COP15», la Conférence des Parties à la Convention Climat (CCNUCC) à Copenhague, en décembre 2009, avec un sentiment surréel. Objectivement, au regard de la situation, et après avoir participé activement aux négociations politiques et techniques depuis la COP13 de Bali, je n'arrivais pas à voir comment un accord décisif qui mette enfin le monde sur la bonne voie serait trouvé. Et pourtant, mon esprit restait incrédule. Dans les crises économiques on entend souvent l'expression «too big to fail» pour qualifier des acteurs dont l'effondrement aurait des effets systémiques, et que l'on porte à bout de bras financier. L'échec des négociations, au regard de l'ampleur du désastre encouru, était tout simplement inconcevable. J'étais incapable de me représenter mentalement cette possibilité. Après la dernière nuit blanche du 18 au 19 décembre, j'avais l'impression d'entrer brutalement dans un autre monde.

Depuis, on poursuit le combat. J'ai une profonde reconnaissance pour la chance qui m'est donnée de travailler en Haïti. J'ai l'impression d'être là où je peux être utile, sur une sorte de ligne de front face à l'avancée des catastrophes que l'on a enclenchées et que l'on ne sait pas (encore) arrêter.

**DV: Si vous deviez nous raconter l'histoire du bureau du PNUE en Haïti, quels seraient les**

**principaux faits saillants qui retiendront votre attention?**

**FM:** Je ne peux que vous transmettre une histoire qui m'a été comptée! Elle débute en 2008 à la suite d'une série de cinq cyclones et tempêtes tropicales dévastatrices. Le PNUE a réalisé une étude d'impact environnemental et émis des recommandations. Le gouvernement et certains bailleurs, au premier rang desquels se trouvait le Royaume de Norvège, ont souhaité que le PNUE établisse une présence technique en Haïti et prenne part à la reconstruction. C'est ce qui a été fait.

Mais le PNUE est une agence principalement normative, c'est-à-dire que nous travaillons essentiellement sur l'amélioration des cadres de politiques, de lois et de réglementation, ainsi que la construction des capacités humaines et institutionnelles sous-jacentes. Nous ne mettons pas en œuvre des actions opérationnelles sur le terrain, sauf dans de rares situations qui visent à apporter de l'innovation, à démontrer des solutions et des modèles alternatifs, ou à orienter des activités sectorielles dans le sens de bénéfiques ou de prévention de risques environnementaux.

En Haïti, nous avons pu déployer un modèle qui nous permet malgré tout de nous engager au contact des populations, ou plus précisément en travaillant directement avec les organisations de la société civile locale, comme les groupes de femmes, de jeunes, de paysans, de pêcheurs etc. Cela me semble essentiel, car ça nous permet de reconnecter les conseils que nous formulons au niveau des cadres nationaux avec la réalité des Haïtiennes et des Haïtiens.

Pour finir, le PNUE a contribué à introduire et piloter des concepts désormais répandus en Haïti comme les chaînes de valeur vertes et l'approche «de la crête au récif» pour la gestion intégrée des bassins versants. Nous avons joué un rôle actif en appui à l'Etat haïtien dans la mise en place des aires protégées, dans la mise en place du Fonds Haïtien pour la Biodiversité. A mon arrivée en Haïti, j'ai hérité du film «Men sa lanmè di» réalisé par Arnold Antonin en collaboration avec le PNUE. Le lancement du film était un moment très émouvant pour moi, et je pense pour de nombreux Haïtiennes et Haïtiens. Aujourd'hui, nous faisons une promotion

active et préparons techniquement le terrain en direction de l'agroécologie, de la restauration des terres, de l'économie bleue, de la valorisation des services environnementaux et de l'intégration de l'environnement dans les politiques économiques, de «l'approche paysage résilient intégrée» (APRI), de la sécurité climatique etc. Nous travaillons étroitement avec le gouvernement et en premier lieu avec le ministère de l'Environnement, avec les acteurs de la société civile, et avec nos collègues de l'équipe pays des Nations Unies pour refléter cet agenda dans le cadre de coopération et bâtir des synergies entre les Nations unies et l'Etat haïtien...

**DH: Quels sont les axes d'intervention du bureau du PNUE en Haïti?**

**FM:** L'ensemble des exemples cités précédemment peuvent s'organiser autour de deux objectifs majeurs pour les prochaines années.

Tout d'abord, sur le terrain, nous voulons contribuer à faire émerger en Haïti des modèles efficaces de résilience communautaire, notre fameux sigle «APRI». La dégradation de la situation en Haïti, aggravée par les coups de boutoir accélérés des événements climatiques extrêmes, ne doivent pas être une fatalité. Nous pouvons trouver des solutions, notamment en capitalisant sur les solutions que nous offrent la nature. Cela nécessite de renforcer la gouvernance locale, la capacité des communautés à se réapproprier et à aménager leur territoire collectivement, à repenser leurs activités socioéconomiques dans une relation gagnant-gagnant avec l'environnement. Cela nécessite aussi que l'ensemble des partenaires qui gravitent autour de ces communautés établissent de véritables synergies entre leurs actions. Nous devons par exemple nous inspirer des efforts et des avancées en matière de prise en compte du genre. Dans l'humanitaire, dans le développement ou dans les efforts de construction de la paix, dans tous les secteurs sociaux et économiques la question du genre est considérée. Il doit en être de même pour l'environnement et la résilience. Nous espérons qu'à l'échelle de paysages pilotes l'ensemble des partenaires arrivent à travailler ensemble pour que les actions des uns contribuent aux objectifs des autres de manière à démultiplier nos impacts collectifs et permettre réellement aux communautés locales de progresser vers la résilience et le bien-être.

Notre deuxième objectif consiste, au niveau national, à renforcer les conditions de reproduction et de mise à l'échelle de ces modèles de résilience, intégrés à la restauration de l'environnement, à la gestion des risques et désastres et à l'aménagement du territoire, qui émergeront de l'intelligence et des efforts d'émancipation des communautés locales. Nous devons transformer les rapports de force et bâtir les réseaux et les coalitions, les capacités techniques et institutionnelles, les données et la connaissance, les instruments de politiques et de normes ou encore les mécanismes de financement et d'incitation économique qui permettront le déploiement massif des solutions fondées sur la nature pour une résilience effective des Haïtiens.

**DH: Comment le PNUE contribue à démystifier la complexité et les enjeux de la problématique environnementale en Haïti?**

**FM:** Je pense qu'un défi majeur pour une organisation comme le PNUE est de mettre la connaissance scientifique au service des acteurs locaux et nationaux, au service des actions concrètes que les gens prennent chaque jour pour transformer leur vie... les paysans, les pêcheurs, les commerçants, les mères et les pères de familles, les cheffes et chefs de foyer, les enseignants et les enfants etc. Mais la posture «classique» du savant qui délivre un savoir à un apprenti passif est totalement dépassée. En réalité, les Haïtiennes et les Haïtiens ont déjà une conscience beaucoup plus aigüe qu'on ne croit des enjeux environnementaux, ils vivent les dérèglements climatiques dans leur chair au quotidien. Pour eux, la sécheresse, l'érosion des sols, la pollution de l'eau sont des réalités, ce ne sont pas que des chiffres sur du papier. L'essentiel, je crois que les Haïtiens le savent déjà. Les bénéficiaires associés à planter des arbres, à protéger les sols, à éviter les pollutions et contaminations... Ils n'ont pas besoin de discours et de modèles savants, mais d'une déclinaison pratique d'idées, d'expériences, de solutions. Pour cela, la valeur ajoutée du PNUE est parfois plutôt de créer des espaces de partage et d'échange entre les acteurs eux-mêmes, en injectant ponctuellement un sac de données et de réflexions ici ou là pour enrichir le processus de réflexion et de transmission.

Le 5 juin, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement, c'est précisément ce que nous avons fait ! Nous avons soumis une note technique

de 10 pages sur l'état et les enjeux de l'environnement, et nous avons laissé libre cours à quatre économistes nationaux pour intégrer ces données dans leur cadre de pensée... et le résultat me paraît enthousiasmant. On s'aperçoit que malgré des perspectives idéologiques très diverses, les économistes haïtiens peuvent parfaitement s'accorder sur un ensemble «trans-partisan» de solutions et de priorités qui pourraient transformer l'économie du pays et la vie de ses habitants. Il faut reproduire et approfondir cette méthode, et l'environnement offre une opportunité majeure pour réconcilier les acteurs entre eux, et parfois avec eux-mêmes (rire).

**DH: Un état des lieux de la situation environnementale en Haïti, d'après vos lunettes, ressemblerait à quoi?**

**FM:** La situation environnementale en Haïti est très dégradée, et très préoccupante. Car tout repose sur l'environnement, même si on a parfois tendance à l'oublier dans notre monde de plus en plus urbanisé, mécanisé, informatisé et interconnecté par la magie du pétrole bon marché et de ses avatars.

Le président américain Franklin D. Roosevelt disait «La nation qui détruit ses sols se détruit elle-même». Une vue aérienne rapide d'Haïti suffit à visualiser l'ampleur du désastre. Il n'y a plus une seule forêt primaire dans tout le pays, et les derniers espaces forestiers ne recouvrent désormais plus que 12% du territoire, sans doute parmi les plus escarpés et inaccessibles de cette partie de l'île. Les activités agricoles s'étendent sur 44% du territoire, bien au-delà des 29% de terres propices à l'agriculture dans le pays, avec des pratiques inadaptées qui sont non seulement faiblement productives mais accélèrent la dégradation des terres, la réduction de la biodiversité, le ruissellement plutôt que l'infiltration des eaux etc. Je pourrai égrener ainsi la situation désastreuse dans tous les domaines, les déchets plastiques, médicaux et industriels, la dégradation des coraux et des mangroves, la chasse de mammifères marins menacés de disparition...

Au final, la biocapacité en Haïti est de 0.25 ha par habitant, soit l'une des plus faibles au monde, équivalente à celle de pays comme l'Irak, la Jordanie et

l'Afghanistan. Cet indicateur représente la capacité des écosystèmes haïtiens à offrir aux populations des ressources renouvelables tout en se régénérant et en absorbant les déchets issus de leur consommation. Ainsi, la terre haïtienne, autrefois pourtant si fertile et généreuse, ne pourvoit plus aux besoins de sa population. Pire, elle ne la protège plus des événements extrêmes qui s'intensifient pourtant avec les dérèglements climatiques. Dans une telle situation environnementale, plus de 93% de la superficie et plus de 96% de la population haïtienne sont exposés et particulièrement vulnérables à au moins deux aléas naturels, notamment les ouragans, les inondations, les tremblements de terre, les glissements de terrain et les sécheresses.

Pourtant, les graines de solutions sont déjà là. Pensez au nombre de paysans qui réintroduisent les arbres dans les parcelles cultivées. Pensez au modèle de jardin lacou qui mise sur la diversité biologique et culturelle plutôt que sur les monocultures gourmandes en intrants chimiques et tellement vulnérables. Ecoutez les quelques communautés à travers le pays qui ont réussi à restaurer une mangrove, à reboiser un bassin versant, et qui voient les pollinisateurs et les langoustes revenir, les sources réapparaître pour irriguer leurs champs en contre-bas etc.

En réalité, la citation de Roosevelt évoquée plus haut se poursuit ainsi: «Les forêts sont les poumons de notre terre, elles purifient l'air et donnent une force nouvelle à notre peuple». C'est sur cette opportunité qu'offre la restauration de l'environnement à enthousiasmer et à émanciper le peuple Haïtien qu'il faut désormais miser. Pas uniquement au niveau du PNUE, mais de l'ensemble des forces vives et des partenaires d'Haïti. D'après le panel intergouvernemental sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), les bénéfices de la restauration des écosystèmes sont en moyenne dix fois supérieurs aux coûts. Qu'est-ce qu'on attend ?

# Bilan des activités organisées en Haïti pour la Journée mondiale de l'océan



Plantation de mangroves par la population locale  
Crédit: PADF

Le mercredi 8 juin 2022 marquait la Journée mondiale de l'océan, et pour l'occasion, sous la direction de Pan American Development Foundation (PADF) et de Fondation pour la Promotion de la Diversité Marine (FOPROBIM), un ensemble d'activités sur la sensibilisation à la protection de l'environnement, des aires marines en particulier a été organisé sur l'île de la Gonâve, plus précisément dans la zone du bord de mer de Zetwa.

La majeure partie des activités économiques de l'île de la Gonâve ont un rapport très étroit avec la mer, à en croire Jean Michel Lacour, responsable environnemental, Manager de projet de PADF, qui répondait aux questions de DevHaïti. C'est dans le souci de protéger la mer, les aires marines, l'environnement en générale que PADF et FOPROBIM ont organisé trois journées d'activité pour discuter de la façon de faire la sensibilisation autour de la protection de l'environnement auprès de la population de l'île de la Gonâve. Cette population qui s'est adonnée à des activités néfastes pour l'écosystème en générale et les aires marines en particulier. Elle multiplie la coupe des arbres en montagne, qui est la cause d'érosion et de l'augmentation du sable de la mon-

détruit les mangroves qui sont d'une importance capitale dans la protection des aires marines, dans le logement et la reproduction des poissons, sans oublier que cette population pratique la pêche à outrance et détruit en même temps l'écosystème marin

Durant les deux premiers jours, à savoir le lundi 6 juin et le mardi 7 juin, les responsables de PADF, de FOPROBIM, les représentants de l'Etat centrale et représentants d'autres organisations locales et internationales dont Caribbean Biodiversity Fund (CBF), accompagnés de la population ont procédé à la plantation de mangroves, et ont planté près de 20 000 mangroves pendant les deux jours. Mais le plus important dans ces deux journées a été les séances pratiques de formation sur non seulement la façon de planter mais aussi la façon d'entretenir les mangroves. Quand on tient compte de l'importance de cette plante pour l'environnement, et surtout pour la population dont la survie dépend en grande partie de la mer et des côtes. A noter que les mangroves protègent les côtes contre les assauts de la mer, et protègent la mer contre les déchets et le sable qu'emportent les eaux de pluie. En plus, elles

servent d'habitat pour plusieurs espèces de poissons et constituent les lieux de reproduction des poissons. C'est aussi dans les mangroves que les poissons se cachent pour se protéger du soleil.

Le mercredi 8 juin 2022, jour de la commémoration de la journée mondiale de l'océan, une grande journée de réflexion a été organisée sous le thème «Protégeons les Océans », avec des interventions des différents responsables des différentes institutions et organisations présentes pour l'occasion. Les débats se déroulaient autour de l'importance d'une politique de sensibilisation sur la protection de l'environnement, des mangroves en particulier. Et à la fin de la journée on a encore procédé à la plantation de plus de 7 000 mangroves. Ce qui élève à près

de 30 000 le total de mangroves plantés pendant les 3 jours d'activités.

A noter que ces activités font partie d'un projet de deux ans qu'exécute la PADF en collaboration avec FOPROBIM, financé par la Caribbean Biodiversity Fund (CBF). L'objectif du projet est de réduire la vulnérabilité de la population côtière de l'île de la Gonâve par rapport aux changements climatiques et d'autres problèmes liés à l'environnement. «Conférences, séances de formation, sensibilisation sur la meilleure façon de couper les mangroves sans les détruire et en même temps permettre la pleine reproduction de ces mangroves» constituent les principales activités dudit projet.

## Inscrire l'avenir de nos villes dans un paradigme environnemental, comment s'y prendre?



Une vue de l'assistance de UrbKafe #4 le 4 juin 2022 à l'Université Quisqueya

Photo crédit: UrBAyiti

**C**omment concilier les enjeux environnementaux avec l'amélioration de la vie des populations? Quels seraient les mécanismes à prendre en compte pour assurer la transformation de nos villes en restant attachés aux valeurs écosystémiques?

En Haïti, les interventions sur la problématique environnementale ont retenu l'actualité durant le début du mois de juin, précisément à la journée mondiale de l'environnement le 5 juin. À l'Université Quisqueya, à Port-au-Prince, plusieurs interventions

ont été faites sur la problématique environnementale, dont le changement climatique qui a pour conséquence la montée du niveau des mers qui affectent irréfutablement les villes côtières. Patrick Saint-Pré, Coordonnateur d'**ACCLED** et responsable d'**Haïti-Climat** a fait un plaidoyer pour que les autorités publiques centrales et municipales intègrent dans la lutte pour la protection de l'environnement un volet sensibilisation et vulgarisation. Il faudra, poursuit le fondateur d'**ACCLED**, la mise en place d'une politique d'urbanisation de nos villes et d'aménagement du territoire en vue de porter un regard attentif et utile sur la valorisation, ainsi que la pérennisation de nos aires protégées. Intervenant le 4 juin 2022 à l'Université Quisqueya, Patrick Saint-Pré veut rester optimiste quant à l'implication active des médias dans la sensibilisation de la population sur le comportement à adopter face à l'environnement.

Parler de l'environnement haïtien revient à toucher du doigt des problèmes réels tels que la pollution, la mauvaise gestion des immondices, l'insalubrité des rues et la transformation de nos rivières et de nos côtes en dépotoirs. Cette situation n'est pas sans conséquences. Haïti a vécu ces dernières années une accélération de l'érosion des sols causée par la déforestation, à côté de la sédimentation des plans d'eau et l'insalubrité dans les agglomérations urbaines. L'heure est aux grandes décisions à l'échelle planétaire, pour paraphraser Fernando Hiraldo, coordonnateur Résident a.i. des Nations unies en Haïti. La vulnérabilité socioéconomique des gens vivant dans les zones rurales du pays est l'une des causes majeures de la déforestation. L'exode rural a l'effet immédiat de renforcer de manière significative l'insalubrité dans les villes. Tant de défis à relever en Haïti pour protéger durablement l'environnement.

Le développement urbain en Haïti doit pleinement s'inscrire dans le développement durable des villes haïtiennes. Les questions environnementales sont de nos jours en effet au cœur du développement des villes. Si l'urbanisme doit favoriser un essor économique des villes et de leurs habitants, il doit

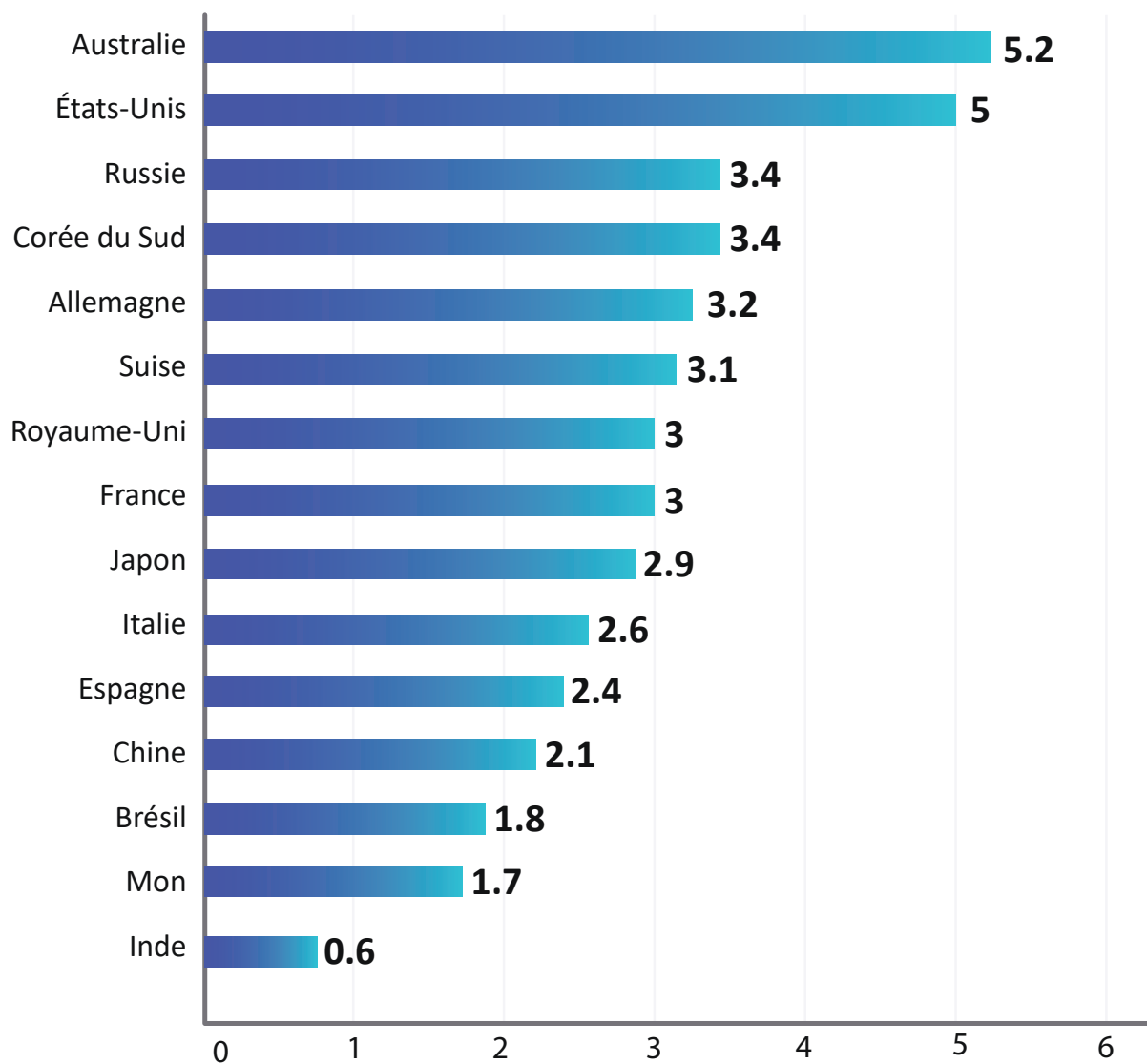
aussi contribuer à la prise en compte des enjeux environnementaux au sein des villes pour le bien de leurs habitants. Une affirmation de la coordinatrice du Secrétariat technique en appui au BONFED pour le programme Urbayiti, Ana Martin.

Il est important de préciser qu'Urbayiti est un programme de développement urbain de l'État haïtien, lancé en 2018 et localisé dans les communes de Port-au-Prince, des Cayes et de Jérémie. Urbayiti a profité de la journée mondiale de l'environnement pour faire l'apologie d'un urbanisme respectueux de l'environnement par les institutions haïtiennes, les acteurs de l'urbain et pour dégager des pistes de solutions pour protéger l'environnement. Dans la lutte pour la protection de l'environnement devant passer inévitablement par la sensibilisation et l'éducation environnementale entre autres. Les autorités haïtiennes, à travers le programme Urbayiti financé par l'Union européenne, entendent doter le pays d'une politique nationale de la ville ambitieuse, de produire des études pratiques sur les questions de la mobilité et de la gestion des eaux pluviales, de doter plusieurs communes de documents de planification urbaine et d'engager des opérations d'aménagement urbain dans les villes bénéficiaires tout en impliquant la société civile aux étapes clés du programme.

Beaucoup d'efforts se multiplient, mais les actions à entreprendre ne seront jamais suffisantes lorsqu'il s'agit de la cause de l'environnement. Le développement durable dans ses multiples aspects doit être à l'heure actuelle une démarche concrète, concertée par toutes les composantes de la société pour des résultats palpables favorisant le bien-être de tous. Jean Leon Beauboeuf, Conseiller Technique au Bureau de l'Ordonnateur National (BONFED)-Infrastructures et Développement Urbain soutient que: **«L'environnement c'est ta maison, c'est ton foyer, c'est ton potager, c'est ton ami(e), c'est l'étranger qui est dans tes portes... n'oublie jamais que ton bien-être dépend de ton environnement»**.

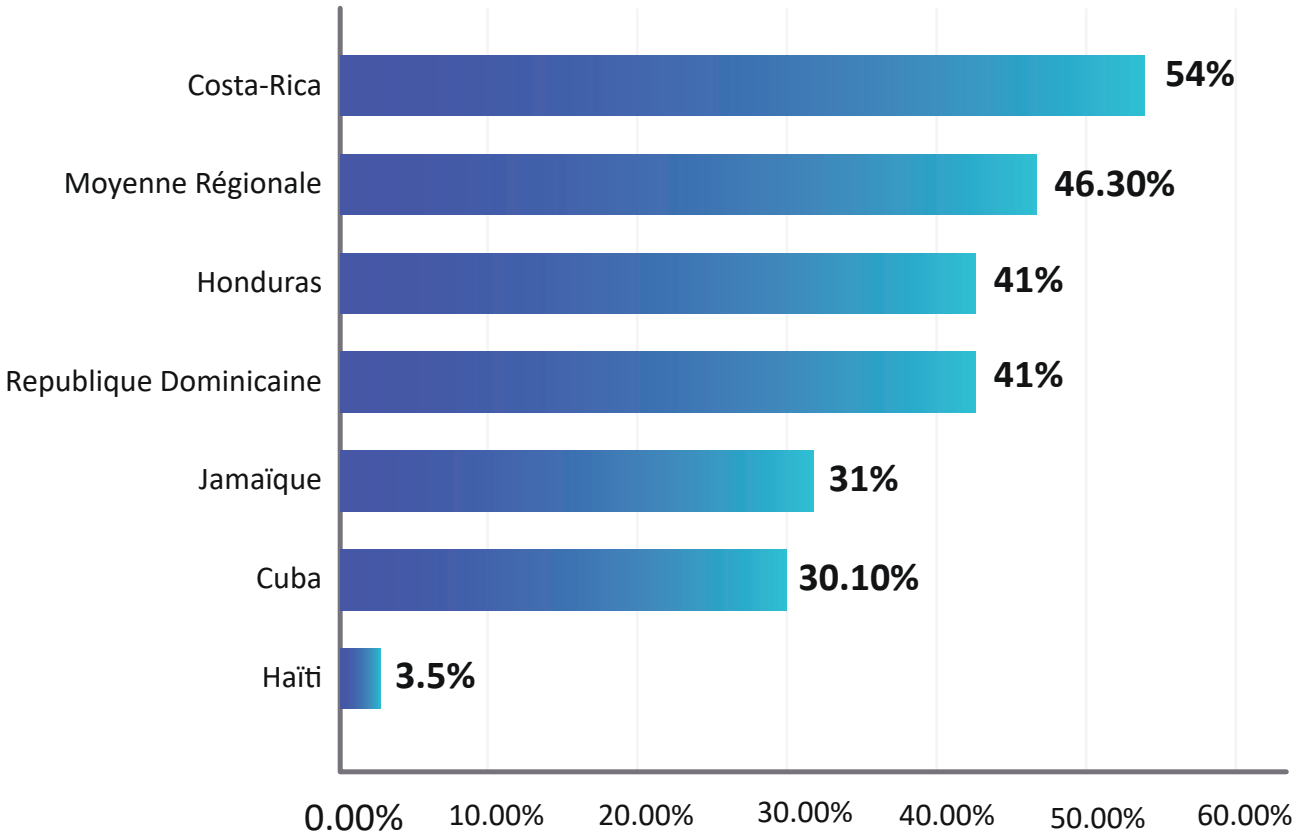


## Nombres de planètes supplémentaires nécessaires si toute l'humanité consommerait comme en:



Source: Statistita

# Couverture forestière dans certains pays de la zone LAC (en pourcentage des territoires des pays)



Source: ECLAC, 2017

## **La DGI présente le Registre Moderne des Suretés Mobilières**

La Direction générale des Impôts (DGI) a présenté le mardi 21 juin le Registre Moderne des Suretés Mobilières qui est un nouveau service en ligne grâce auquel un particulier, qui sollicite un prêt en présentant un bien meuble comme garantie, va continuer à jouir du bien tout en assurant le paiement de la dette. Selon Tasse Manie Dalton, la coordonnatrice de la Direction du Registre des Sûretés mobilières (DRSM), ledit registre a été mis en place à partir de la loi de 2009 régissant le gage sans dépossession. Il vise à favoriser à toute personne, à toute institution et aux consommateurs l'accès au crédit pour subvenir à leurs besoins. «L'objectif des sûretés mobilières est de soutenir l'accès au financement des petits commerçants, des petites et moyennes entreprises (PME) et de n'importe quelle personne», avance la coordinatrice.

## **300.000 USD en soutien à 30 nouvelles entreprises en Haïti**

L'Agence universitaire de la francophonie (AUF) – en partenariat avec l'ambassade de Suisse en Haïti, la Banque de la République d'Haïti (BRH), la Fondation Sogebank et la Fondation connaissance et liberté (FOKAL) – soutient 10 projets d'entreprises gagnants du Programme Réseau solidaire d'accompagnement à la création d'entreprise (RÉSACE) à hauteur de 10.000 USD chacun pendant le déroulement du premier Salon de l'emploi et de l'entrepreneuriat étudiant en Haïti, le mercredi 22 juin 2022, à l'hôtel Montana. Selon l'AUF, plus de 60% de ces entreprises seront implantées dans le grand Sud, dans le cadre du plan d'action Solidarité Haïti de l'AUF, mis en œuvre à la suite du séisme du 14 août 2021.

## **Haïti - Économie : Trois années de baisse du taux de croissance**

Haïti est déjà à sa troisième année de contraction économique. Selon les comptes économiques publiés le 28 décembre 2021 par l'IHSI, le taux de croissance économique s'élevait à -1,8 % pour

l'année fiscale 2020-2021, -1,7 % en 2018-2019 et -3,3 % en 2019-2020. En 2020-2021, les trois principaux secteurs de l'économie haïtienne avaient déjà enregistré des baisses significatives. «Le secteur primaire s'était incliné de -4,1% contre -2,4% en 2020. Les valeurs ajoutées des secteurs secondaire et tertiaire avaient décliné respectivement de -2,4% et de -2,0% en comparaison avec l'exercice antérieur», selon les données de l'IHSI reprises par l'économiste Thomas Lalime.

## **Hausse des recettes publiques**

Concernant les finances publiques, selon la note de la politique monétaire de la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour le deuxième trimestre de l'exercice fiscal 2021-2022, il existe un certain renforcement de la capacité du Trésor public à collecter des recettes fiscales et une meilleure consolidation des dépenses budgétaires. En effet, les recettes se sont établies à 31,09 milliards de gourdes, en hausse de 18,7 % par rapport au trimestre précédent.

## **Troisième hausse d'affilée du taux de la Réserve fédérale américaine**

La Réserve fédérale américaine (Fed) a augmenté son taux directeur de 0,75 point de pourcentage le mercredi 15 juin 2022 afin de ramener l'inflation aux États-Unis à 2%. C'est la plus forte hausse du taux directeur depuis 1994 et troisième augmentation d'affilée, ce qui le ramène dans l'intervalle de 1,5 % à 1,75 %. D'autres augmentations sont attendues dans les mois à venir. À rappeler que, au mois de mai 2022, le taux d'inflation s'élevait à 8,6 % aux États-Unis.

## **Augmentation de l'importation du pétrole russe en Chine**

Les importations de pétrole russe par la Chine ont augmenté de 55% sur un an, selon les chiffres publiés lundi par les Douanes chinoises pour le mois de mai. Le mois dernier, le géant asiatique a acheté à la Russie quelque 8,42 millions de tonnes de pétrole contre 5,44 millions de tonnes un an plus

tôt. Ce soutien permet à la Russie d'atténuer les impacts des sanctions et éviter un isolement économique total. La hausse est si importante que la Russie est devenue le mois dernier le premier fournisseur de la Chine, devant l'Arabie saoudite.

### **La subvention des prix du carburant est bénéfique aux Dominicains**

La subvention des prix du carburant mise en place depuis mars 2022 par le gouvernement de la République dominicaine a permis aux citoyens d'économiser 18,9 milliards de pesos dominicains pour l'année. Selon le ministre des Finances, Johci Vicente, cette mesure qui vise à contrecarrer l'inflation générale permet aux Dominicains d'économiser RD\$90.83 sur chaque gallon de gazoline ordinaire acheté et RD\$92.14 sur chaque gallon de diesel ordinaire acheté.

### **Accord bipartite pour régulariser quelques Haïtiens**

Signature d'un accord de partenariat entre le président de l'Association des Commerçants et Industriels de Santiago (ACIS), Sandy Filipo et le Consul d'Haïti à Santiago, James Jacques dans le but de stimuler la régularisation des ressortissants haïtiens travaillant en République dominicaine. L'ACIS garantit la gestion des visas d'au moins un an lorsque le Consulat le demande pour un citoyen haïtien ayant l'intérêt pour les affaires en terre voisine. Le nombre d'Haïtiens ayant une activité commerciale à Santiago s'élève à 3000, selon les estimations des autorités haïtiennes.

### **Émission de la toute première obligation de la FIDA en Asie**

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a émis le 22 juin dernier sa toute première obligation sur le continent asiatique auprès de Dai-ichi Frontier Life Insurance Co., Ltd. Cet investissement de 50 millions de dollars intervient à un moment où des millions de personnes rurales risquent de basculer dans la faim et la pauvreté en raison de la montée en flèche des prix des produits mondiaux. Le FIDA mise sur l'agriculture pour générer une croissance du PIB, car la croissance de ce dit

secteur est deux à trois fois plus efficace que celle des autres secteurs pour contrecarrer la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

### **Un projet de café lancé dans la Grand-Anse**

L'ambassade du Canada en Haïti a lancé le projet Kafe Makaya dans la Grand-Anse. Cette initiative lancée sur le thème «Kafe Makaya, vers une filière café productive». «Le projet Kafe Makaya fait partie d'un groupe de cinq projets de filières agricoles financés par la programmation bilatérale du Canada en Haïti (49M\$ 2020/2024). Le programme de filières agricoles s'attaque aux aspects structurels du secteur en adressant les enjeux de renforcement du pouvoir économique des filles et des jeunes, de sécurité alimentaire et d'adaptation au changement climatique dans des communes des départements du Sud et de la Grande-Anse», peut-on lire dans un communiqué de presse publié par l'Ambassade du Canada en Haïti le 21 juin dernier.

### **L'inflation atteint la plus forte augmentation depuis 1983 au Canada**

Au Canada, en mai 2022, l'inflation atteint la plus forte hausse depuis janvier 1983, informe Statistique Canada. C'est une augmentation qui est passée de 6,8% en avril à 7,7% en mai. Toujours selon Statistique Canada, l'augmentation de 12% du prix de l'essence par rapport au mois d'avril est à l'origine de ce bondissement de l'inflation.

### **Stabilité du taux de chômage aux États-Unis**

Selon les données du département de travail, le marché de l'emploi des États-Unis crée plus d'emplois que prévu au mois de juin. Une surprise qui n'a pas pour autant ébranlé le taux de chômage demeurant inchangé, soit 3,6 % pendant quatre mois consécutifs. Au total, 5,9 millions de personnes étaient au chômage en juin, un nombre pour ainsi dire constant, note également le dit département.

Retrouvez toutes les éditions de  
DevHaiti sur  
[www.ahjedd.org](http://www.ahjedd.org)  
[www.papyrushaiti.com](http://www.papyrushaiti.com)  
[www.grouppcroissancehaiti.com](http://www.grouppcroissancehaiti.com)

Une production:



Le magazine DevHaïti est produit par le Group Croissance, l'Association Haïtienne des Journalistes Économiques pour le Développement Durable (AHJEDD) et Papyrus S.A.  
Tous droits réservés.